

Un leg



AU SOIR DE VOTRE VIE

**Aux termes d'une longue vie
d'amitié avec les animaux,
vous désirez faire un dernier
geste en leur faveur.**



Créé en 1961, Animaux Secours a été reconnu d'utilité publique en mars 1992. Il est habilité à recevoir des legs.

LA TOTALITE DU LEGS LUI REVIENT.

Voici les formulations correctes à rédiger sur votre testament si vous souhaitez continuer à soutenir notre action après votre mort terrestre.

Si vous avez des doutes quant à la rédaction de votre testament, n'hésitez pas à prendre contact avec votre notaire, ou avec le Refuge.

A. MODELE DE LEGS UNIVERSEL

(C'est à dire la totalité de la succession)

Je soussigné :

(nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance)

Institue pour mon légataire universel, Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz – France,

Auquel je lègue en conséquence, la totalité des biens meubles et immeubles qui composeront ma succession.

Je révoque toutes dispositions testamentaires antérieures.

Fait à

Le

(suivi de la signature)

(par exemple : une maison d'habitation située à...)

Fait à

Le

(suivi de la signature)

B. MODELE DE LEGS PARTICULIER

Somme d'argent

Je soussigné :

(nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance)

Lègue à titre particulier, à Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz – France,

La somme de

(ou la totalité de mon compte en banque, livret d'épargne, etc...)

A prendre sur l'actif de ma succession.

Fait à

Le

(suivi de la signature)

Legs de bien déterminé

Je soussigné :

(nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance)

Lègue à titre particulier, à Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz – France,

Tel bien meuble ou immeuble

(par exemple : une maison d'habitation située à ...)

Fait à

Le

(suivi de la signature)